



SYNDICAT D'EAU POTABLE CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

1. Présentation du service eau potable

a. Communes adhérentes

Le Syndicat d'eau potable Crussol - Pays de Vernoux regroupe l'ancien Syndicat du Canton de St-Péray et l'ancien SIVOM de Vernoux.

23 communes composent le Syndicat et lui ont délégué leur compétence dans le domaine de l'alimentation en eau potable mais aussi de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

Tableau 1 : Population et nombre de clients service eau potable

Commune	Population 2017	Population 2018	Clients année 2017
Aboussière	1 067	1 073	566
Champis	621	623	361
Charmes sur Rhône	2 794	2 873	1 366
Châteaubourg	237	241	128
Cornas	2 269	2 252	1 048
Guilherand Granges	21 620	21 719	6 086
Plats	847	858	380
St Georges Les Bains	2 198	2 243	1 005
Saint Péray	7 736	7 815	3 723
Saint Romain de Lerps	852	863	424
Saint Sylvestre	510	518	278
Soyons	2 188	2 257	1 057
Toulaud	1 720	1 725	729
Boffres	666	672	315
Châteauneuf de Vernoux	243	250	123
Gilhac et Bruzac	173	173	91
St Apollinaire de Rias	191	195	126
St Julien Le Roux	101	105	153
St Jean Chambre	289	294	63
St Maurice en Chalencou	217	220	98
St Michel de Chabrilanoux	384	378	263
Silhac	375	376	270
Vernoux en Vivarais	2 015	2 022	1 015
Total	49 313	49 745	19 668



SYNDICAT D'EAU POTABLE CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

b. Modes de gestion

La gestion du service eau potable est déléguée via 4 contrats de Délégation de Service Public avec le même exploitant dont les dates de fin de contrat sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Contrats de DSP en cours

Contrat	Exploitant	Durée du contrat
DSP ex ST-Péray	VEOLIA EAU	01/07/2015 au 30/06/2030
DSP ex communauté des 2 Chênes	VEOLIA EAU	20/07/2002 au 30/06/2022
DSP Guilherand-Granges	VEOLIA EAU	01/01/2014 au 31/12/2028
DSP ex SIVOM du Canton de Vernoux	VEOLIA EAU	01/01/2009 au 31/12/2020

Le montant des prix de l'eau pour les différents contrats concernés sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Population et nombre de clients service eau potable

Facture 120 m ³	SIVM Canton St Péray	CC2 Chênes	SIVOM Vernoux	Guilherand Granges
Part Délégitaire	115.59	142.11	189.57	47.76
Abonnement	40.48	64.85	54.75	35.21
Consommation	75.11	77.26	134.82	12.55
Tarif/m ³	0.6259	0.6438	1.1235	0.1046
Part Syndicale	109.90	79.20	127.80	53.95
Abonnement	30.70	-	42.00	24.55
Consommation	79.20	79.20	85.80	29.40
Tarif/m ³	0.6600	0.6600	0.7150	0.2450
Préservation ressources (Agence de l'eau)	7.99	7.99	15.60	6.50
Tarif/m ³	0.0666	0.0666	0.1300	0.0542
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	34.80	34.80	34.80	34.80
Tarif/m ³	0.29	0.2900	0.2900	0.2900
TOTAL HT 120 m ³	268.28	264.10	367.77	143.02
TVA	14.76	14.53	20.23	7.87
TOTAL TTC 120 m ³	283.04	278.62	388.00	150.88
Tarif TTC/m ³ 120 m ³	2.36	2.32	3.23	1.26

c. Chiffres clés du service

Les chiffres clés du service pour l'année 2018 sont présentés ci-dessous :

- 19 763 abonnés
- 964 km de réseau
- 11 installations de production
- 42 réservoirs
- 2 327 607 m³ vendus
- Rendement moyen : 76.75 %



SYNDICAT D'EAU POTABLE CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

2. Objectifs du service eau potable

L'objectif à terme est de tendre à unifier les contrats en les réunissant en 2 étapes, en fonction de leur date de renouvellement, afin d'aboutir à un unique contrat :

- 1^{ère} étape : Regroupement des contrats de l'ex Communauté des 2 Chênes et de l'ex SIVOM du Canton de Vernoux
- 2^{ème} étape : Regroupement des contrats de la 1^{ère} étape avec le contrat de l'ex St Péray et Guilhaud-Granges.

L'unification des contrats se traduira par une harmonisation des tarifs qui permettra, à terme, l'application d'une grille tarifaire unique sur l'ensemble du territoire.

L'objectif, à horizon 2029, est une grille tarifaire unique, basée sur l'actuel prix de l'eau de l'ex SIVM St Péray, soit 2.36€TTC/m³.

Après analyse des données financières et techniques des communes de La Voulte sur Rhône, St Fortunat sur Eyrieux, St Vincent de Durfort et Beauchastel, l'intégration de ces 4 communes par le syndicat ne remettra pas en cause l'objectif affiché par le syndicat.

Le 10 Mars 2020,

Le Président,

Olivier AMRANE

Le 1^{er} Vice-Président,

Christian ALIBERT

